



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CHRS

Question écrite n° 116312

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Bouillonnet appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les difficultés financières auxquelles sont confrontés les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Dressant le constat de ces difficultés, un rapport de l'IGAS/IGF a préconisé dès mars 2005 un abondement du budget des CHRS de 12 millions d'euros. Cet appel est malheureusement resté sans suite. Dans le cadre de la loi de finances pour 2006, seuls 6 millions d'euros supplémentaires ont été accordés. Pire, dans le cadre de la loi de finances pour 2007, le taux de revalorisation des crédits (1,51 %) atteint un niveau inférieur à celui de l'inflation. Alors que les CHRS doivent faire face à la progression des demandes d'hébergement et à la diversification des tâches de réinsertion, ces problèmes financiers nuisent très gravement à leur bon fonctionnement. Selon un rapport d'orientation de la DDASS du 27 octobre 2006, le montant des déficits des CHRS a doublé entre 2003 et 2005 dans le seul département du Val-de-Marne. Les associations qui animent ces centres risquent désormais de devoir licencier du personnel ou fermer des places. Il lui demande donc quelles mesures il entend rapidement prendre pour garantir aux CHRS les financements nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Bouillonnet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (11^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116312

Rubrique : Institutions sociales et médico-sociales

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 453